



Handi Sport 
FÉDÉRATION FRANÇAISE

TENNIS DE TABLE

PERFORMANCE



Critères d'accès aux collectifs nationaux

Tennis de table

CRITÈRES D'ACCÈS AUX COLLECTIFS NATIONAUX

Critères définis pour la Paralympiade 2025/2029 pour les épreuves ouvertes au programme des Jeux Paralympiques Los Angeles 2028. Dans le cas où une ou plusieurs épreuves viendraient à être ajoutées ou supprimées du programme des Jeux Paralympiques de 2028 ces critères pourront évoluer.

» Modalités d'accession aux différents collectifs nationaux

Les différents collectifs sont établis pour une saison (du 1 juillet au 30 juin) sur réalisation des critères à l'issue de la saison précédente.

⚠ Attention : Faire partie d'un collectif n'a pas valeur de qualification et de sélection pour la compétition de référence de la saison en cours. La satisfaction aux obligations des chemins de sélection demeure indispensable pour participer à une compétition internationale de référence sous l'égide de l'équipe de France dont la FFHandisport a la responsabilité par délégation du ministère en charge des sports.

Exemple : lors de la saison 2021-2022 j'ai réalisé lors d'une compétition de référence internationale les critères pour intégrer le collectif performance. Je serai dans le collectif Performance lors de la saison 2022-2023. Mais pour autant, ces conditions ne me sélectionnent pas automatiquement pour la compétition de référence internationale de la saison 2022-2023.

Les critères d'aide à la décision de sélection pour les compétitions Internationales de références à venir seront communiqués après validation par la commission de sélection de la Fédération Française Handisport sur le site « <https://www.bleushandisport.com> ».

Critères d'accès aux collectifs nationaux

Tennis de table

COLLECTIF ESPOIR

Prérequis : Être à jour de S.M.R (si concerné), avoir répondu à l'ensemble des sollicitations émanant de la fédération, être à jour de ses règlements financiers

- Critères d'âge : - 23 ans et/ou -3 ans de présence aux Championnats de France ;
- Avoir participé aux Championnats de France N-1 et au circuit de compétitions nationales ;
- Disposer d'une classification nationale ;

Critères de structuration :

- Avoir un plan d'entraînement en conformité avec le Projet de Performance Fédérale (disposer d'un référent technique diplômé (Indispensable F.F.H obligatoire, E.F.F.F.H ou E.F.F.F.T.T ou D.E.F.F.T.T, D.E.S.F.F.T.T)
- Avoir un volume d'entraînement minimal de 10 heures par semaine en moyenne)
- Participer aux stages en cas de sélection
- Avoir une structure de proximité adaptée à un entraînement de haut-niveau en adéquation avec sa classe de handicap ;

Critères de performance :

- Être médaillé en simple, en étant U23, sur le championnat de France élite

Critères d'accès aux collectifs nationaux

Tennis de table

COLLECTIF ACCÈS À LA PERFORMANCE

Prérequis : Être à jour de S.M.R (si concerné), disposer d'une classification internationale à jour, avoir répondu à l'ensemble des sollicitations émanant de la fédération, être à jour de ses règlements financiers.

Critère d'accès au collectif Accès à la Performance

- Critères d'âge : Aucun ;
- Avoir participé aux Championnats de France N-1 et au circuit de compétitions nationales ;
- Disposer d'une classification internationale ;

Critères de structuration :

- Avoir un plan d'entraînement en conformité avec le Projet de Performance Fédérale (disposer d'un référent technique diplômé (Indispensable F.F.H obligatoire, E.F.F.F.H ou E.F.F.F.T.T ou D.E.F.F.T.T, D.E.S F.F.T.T) ;
- Avoir un volume d'entraînement minimal de 10 heures par semaine ;
- Participer aux stages en cas de sélection ;
- Avoir une structure de proximité adaptée à un entraînement de haut-niveau en adéquation avec sa classe de handicap ;

Critères de performance :

- Être sélectionné sur la dernière compétition de référence
- Ou être membre du Top 12 mondial individuel
- Ou réaliser 1 Podium sur une épreuve paralympique des tournois ITTF world para élite en simple, double ou mixte (tournoi ciblé par la Fédération en début de saison). Critère mis en place à partir de l'année 2026.
- Ou remporter 1 victoire sur une épreuve paralympique des tournois ITTF World para Challenger en simple, double ou mixte (tournoi ciblé par la Fédération en début de saison). Critère mis en place à partir de l'année 2026.

Pour les doubles la victoire n'est comptabilisée que si la paire est composée uniquement de français

Critères d'accès aux collectifs nationaux

Tennis de table

COLLECTIF PERFORMANCE

Prérequis : Être à jour de la S.M.R (si concerné), avoir répondu à l'ensemble des sollicitations émanant de la fédération, être à jour de ses règlements financiers ;

Critère d'accès au collectif Performance

- Critères d'âge : Aucun ;
- Avoir participé aux Championnats de France N-1 et au circuit de compétitions nationales ;
- Disposer d'une classification internationale ;

Critères de structuration :

- Avoir un plan d'entraînement en conformité avec le Projet de Performance Fédérale (disposer d'un référent technique diplômé (Indispensable F.F.H obligatoire, E.F.F.F.H ou E.F.F.F.T.T ou D.E F.F.T.T, D.E.S F.F.T.T)
- Avoir un volume d'entraînement minimal de 10 heures par semaine en moyenne ;
- Participer aux stages en cas de
- Avoir une structure de proximité adaptée à un entraînement de haut-niveau en adéquation avec sa classe de handicap

Critères de performance :

- Être médaillé sur la dernière compétition mondiale de référence ou titre européen (sur des épreuves paralympiques) ;
- Ou être classé dans le Top 4 mondial en individuel ;
- Ou être classé dans le Top 4 mondial sur le classement mondial de paire double ou mixte (critère mis en place à partir de l'année 2026.) ;
- Ou réaliser 3 Podiums sur des épreuves paralympiques lors des tournois ITTF world para élite en simple, double ou mixte (tournoi ciblé par la Fédération en début de saison) critère mis en place à partir de l'année 2026



TENNIS DE TABLE

PERFORMANCE